

Fresque centre-bourg

Nous contacter

EDITO

La fresque réalisée cet été sur le pignon du garage municipal vient égayer notre centre-bourg.

Elle est l'œuvre de Willy Guerlus, artiste de Vieux-Reng et représente une scène villageoise mettant en valeur le coq, surveillé par un renard.

Le coq n'est gaulois que par son origine latine (« gallus » signifie à la fois coq et gaulois), mais n'a jamais été l'emblème des celtes.

C'est la révolution française qui le choisit comme emblème patriotique parce qu'il symbolise la fierté du peuple prêt au combat pour défendre ses libertés.

Cette fresque pourrait s'intituler « le coq et le renard », titre d'une fable de La Fontaine dans laquelle le rusé renard propose au coq de faire la paix. Mais le gallinacé, plus rusé que le renard, dit apercevoir deux lévriers venant lui apporter officiellement la nouvelle.

La remarque fait fuir le renard et le coq se met à rire de sa peur car « c'est double plaisir de tromper le trompeur ».

Votre maire, Jean Marie Allain

Tél : 03.27.39.63.41
mairiedemarpent@gmail.com
<http://www.marpent.fr>

Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
LES BREVES	5
LA VIE DU VILLAGE	6
LA VIE ASSOCIATIVE	12
FOIRE D'AUTOMNE	17
LA VIE DU CONSEIL	18
CPAM	13
PHOTOS	23

Comité de lecture

JM Allain, C Lavielle,
J Loire, H Nicol,
M Nicol, B Legros
A Delplanche

NAISSANCES

GUENARD Paryss	30 janvier 2015
NORMAND Hugo	26 mai 2015
DEGARDIN Livio	28 mai 2015
BLANCHET Léa	29 mai 2015
HUMERY LAURENT Ilyess	2 juin 2015
KAMETTE Timéo	22 juin 2015
LELEUX GHESQUIERES Perrine	30 juin 2015
GOSSET Justine	3 juillet 2015
DEPOITTE Thibault	4 juillet 2015
NICOL Elena	23 juillet 2015
DELHAYE Aïdan	29 juillet 2015



MARECHAL Frédéric	DEBRAY Marie	6 juin 2015
DELVOYE Johan	PONCELET Sandrine	6 juin 2015
BERTINCHAMPS Sébastien	KENLER Mélanie	4 juillet 2015
WILLIEZ Thierry	HANNECART Cindy	4 juillet 2015

MARIAGES

DECES

FRANÇOIS Marie, veuve PAUVROS	26 mai 2015	Née en 1921
CARION Jean-Pierre	27 mai 2015	Né en 1951
LANTHIER Jeanne, veuve DELVALLEE	6 juillet 2015	Née en 1922
ASBROUCQ Gérard	11 juillet 2015	Né en 1925
LACHAPELLE Jacqueline, épouse MACE	20 juillet 2015	Née en 1959
LAURENT Josette, veuve FIEVET	26 juillet 2015	Née en 1930
CHEVRIER Simone, veuve LAUNER	28 juillet 2015	Née en 1933
BAUDUIN Dominique	2 août 2015	Né en 1954

NECROLOGIE

Nous apprenons le décès de Madame Fernande BOUR, qui a longtemps habité face à la poste.

Mme Bour avait perdu son époux, Jacques, il y a quelques mois et s'était rapprochée d'une de ses filles, dans le Pas-de-Calais.

PERMANENCES QUE CHOISIR ?

A partir du Mardi 1er septembre, permanence tous les mardis de 16h30 à 17h30 (horaires temporaires, modulables selon la demande) à la Médiathèque "l'Oiseau-Lyre".

Collecte des déchets verts MARPENT :

Lundi 28 septembre,

Mardi 20 octobre.



NOCES DE DIAMANT ROBERT ET ADRIENNE THEBAUT

Originaire de Bretagne, Robert est venu à Marpent en 1950 pour travailler aux Terres plastiques, une fabrique de tuyaux de grés en bord de Sambre, avant de rejoindre Baume-Marpent, puis les Laminoirs de Jeumont où il restera quarante ans, comme contremaître, puis comme chef d'atelier.

En 1953, il rencontre au bal Adrienne Tholliez, marpentoise qui travaille alors au Mess des ingénieurs de Jeumont-Schneider.

Le mariage est célébré le 31 juillet 1955, devant le maire Maurice Fostier.

Le couple achète un terrain en 1957 dans l'impasse du moulin...qui était encore habité à l'époque par sa propriétaire, madame Guiponni et deux locataires aux étages.

Adrienne entre en 1977 HK Porter jusqu'à la fermeture en 1979, avant de rejoindre Les Câbleries de Lens à Jeumont où elle restera jusqu'en 1987, date de son départ en retraite, rejointe trois ans plus tard par Robert.

Le couple coule depuis lors des jours heureux dans sa maison, au pied du moulin de la Parapette.

Passionné des abeilles, Robert a eu jusqu'à quatorze ruches et ne se prive pas pour initier les promeneurs au palet breton, jeu traditionnel de sa région d'origine, l'Ille et Vilaine.



Robert et Adrienne THEBAUT

NOCES D'OR MIREILLE ET CLAUDE COQUART

Mireille et Claude COQUART ont fêté leurs nocés d'or en mairie de Marpent.

Mireille est fonctionnaire des postes retraitée et a successivement travaillé à Paris et Maubeuge où elle restera jusqu'à la retraite en 2004, si l'on excepte l'année faite au bureau de poste de notre commune.

Claude, lui, est entré aux chemins de fer et, après ses débuts sur Paris, revient à Recquignies puis à Aulnoye-Aymeries, centre ferroviaire de l'arrondissement, qui restera sa gare d'attache jusqu'à la fin de sa carrière, en 1999.

Mireille et Claude ont une fille, professeur d'histoire-géographie qui leur donné trois petits-enfants.

Ils sont tous les deux membres du Comité des Anciens, membres de l'association des retraités SNCF Jeumont-Marpent et membres du Club de Loisirs MAJEUR qui réunit une majorité de retraités du rail des 2 communes.



Mireille et Claude COQUART

M Eric PAINCHART A L'HONNEUR



Palmes académiques

La salle d'honneur de la mairie était en effervescence ce samedi 6 juin pour la cérémonie d'installation du directeur d'école, Monsieur Eric Painchart, au grade de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Le maire, accompagné de Mmes Nicol, Loire et Delplanche, n'a pas manqué de rappeler que cette distinction était d'autant plus justifiée que M Painchart, en véritable bénévole, s'investit pour son école bien au-delà de ses obligations professionnelles.

Monsieur Alain Cail, inspecteur académique, après avoir retracé l'itinéraire du récipiendaire et souligné la prise de responsabilité du directeur avec la création du groupe scolaire dont les effectifs (plus de 300 élèves) pèsent le poids d'un petit collège, a remis « la violette » à Monsieur Eric Painchart sous les applaudissements de ses proches et de ses collègues.

APPEL DU 18 JUIN

La cérémonie dorénavant officielle d'hommage au Général de Gaulle a été célébrée en présence d'une délégation des anciens combattants (Messieurs Barbare, Moreau, Grelle et Loire) et d'une délégation d'élus composée de Jacqueline Loire, Yvette Cypryszak, Alda Delplanche, de M et Mme Nicol, de M.Lavielle, de M Bocquet et du maire.

HALTE-GARDERIE LES P'TITS LOUPS

Le maire et Monique Nicol, accompagnés de Mme Moriamé, ont reçu les responsables de la halte-garderie « les p'tits loups » gérée par l'Association Pour la Promotion de la Santé.

La halte-garderie itinérante intervenait dans sept communes de l'agglomération et permettait pour un prix modique de confier l'enfant à une équipe de professionnels (le jeudi matin à Marpent pour 8 places).

Depuis quelque temps cependant, la situation financière se dégrade : baisse de la subvention de l'agglomération de 70 000 à 30 000 euros et exigences de la CAF quant aux taux d'occupation.

L'association avait déjà abandonné plusieurs communes ne pouvant mettre à disposition un local toute l'année ou présentant un taux d'occupation insuffisant (Jeumont).

Cette fois, l'association fait remarquer que la CAF ne subventionne pas le temps passé par le personnel à installer et à ranger à chaque séance le matériel et que par ailleurs la dotation de la CAF augmente par contre avec l'élargissement des plages horaires, d'où l'intérêt de disposer d'un lieu une journée et non une demi-journée.

Or, à Marpent, nous ne pouvons mettre à disposition un local répondant à ces critères puisque le lieu est utilisé par les Marpinioux le mercredi et durant les vacances scolaires.

Faute d'avoir cette capacité d'accueil, la halte-garderie cessera en juillet son accueil du jeudi, dans l'attente d'une solution en terme de locaux (3 m2 par enfant avec sanitaire enfant et coin dortoir).



DIVAGATION DES CHATS

Est considéré comme en état de divagation tout chat trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Le fait qu'un chat soit en situation de divagation n'autorise nullement de mener telle ou telle action à l'encontre de l'animal (récemment, un chat a été blessé par balle rue Tilmant).

Il convient de capturer le chat sans le blesser et d'appeler la SPA.



ABANDON D'ANIMAUX

A deux semaines d'intervalle, nous avons été confrontés à des abandons d'animaux laissés seuls dans le logement alors que leurs maîtres étaient partis on ne sait où.

Alertés à chaque fois par le voisinage (que nous remercions), nous avons saisi le commissariat et, pour un cas, dressé procès-verbal et saisi le procureur pour obtenir l'autorisation de pénétrer dans le logement avec la police afin de placer deux chiens à la fourrière de la SPA.

ECHANGES RECIPROQUES DE SAVOIRS

Un jeune marpentois porte à notre connaissance la création à Marpent d'une antenne de l'association « à la croisée des savoirs ».

Les échanges de savoirs, basés sur les principes de l'Education Populaire, sont basés sur la gratuité et sur le fait qu'il n'y a pas de petit ou de grand savoir.

Les personnes qui sont demandeurs d'un service (changer une roue de voiture, problème informatique etc...) sont mis en relation par l'association avec d'autres personnes, « les offreurs »

Chacun possédant des savoirs, les demandeurs sont en même temps des offreurs. N'hésitez pas à contacter Gaylord Hernelé, vice-président, 54 rue Delbreil / 06 50 59 81 87.

OPERATION BRIOCHES DES PAPILLONS BLANCS

Elle se déroulera les 12 et 13 septembre.



PASSAGE DE VEHICULES DE COLLECTION

La 21^e édition de l'« l'historique des routes du Nord » passera par Marpent le samedi 19 septembre. Les véhicules arriveront de Jeumont par la rue de Merbes vers 16 h 55, emprunteront l'avenue Léon Jouhaux (pont de Sambre) pour se diriger vers Rocq, puis Ostergnies.

SPORT CANCER SANTE

Née en juin 2012, l'association souhaite promouvoir les bienfaits du sport comme soin de support aux traitements contre le cancer. Grâce aux sessions proposées, les malades profitent d'activités physiques gratuites qui leur permettent d'intégrer des groupes afin d'éviter un éventuel isolement, tout en reprenant confiance en leurs capacités. Les participants sont pris en charge par des professionnels aux compétences complémentaires (infirmières, éducateurs sportifs, psychologues...), ce qui leur offre un suivi de qualité, durant leur traitement ou leur convalescence. Les sessions sportives sont gratuites.

Il est toutefois demandé d'adhérer à l'association à hauteur de 5€.

Toutes les infos sur www.sportcancersante.com



EDUCATION ROUTIERE

L'école de Marpent a récemment consacré une journée à l'Education routière. Les élèves de plusieurs classes ont successivement utilisé la piste d'agilité, une piste cyclable et ont assisté à un atelier code de la route et à un atelier réparation. Les écoles de Boussois et de Vieux-Reng s'étaient jointes à cette journée.

NOUVEAUTES BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE L'OISEAU-LYRE

- Le gang des dentiers fait sauter la banque de CATHARINA INGELMAN-SUNDBERG
- Comment braquer une banque sans perdre son dentier de CATHARINA INGELMAN-SUNDBERG
- Carnets de thèse de TIPHAINE RIVIERE
- L'écume des jours de BORIS VIAN
- Glacé de BERNARD MINIER
- Coup de foudre de DANIELLE STEEL
- Le trône de fer de GEORGE R.R. MARTIN
- Maman à tort de MICHEL BUSSI
- Elle et lui de MARC LEVY
- Poussières d'exil de PATRICK BARD
- L'instant présent de GUILLAUME MUSSO
- Oniria 01 Le royaume des rêves de B.F. PARRY
- L'enchanteresse, Les secrets de l'immortel Nicolas Flamel de MICHAEL SCOTT
- L'apprenti mangaka d' AKIRA TORIYAMA
- Quel oeuf ! de SALLY GRINDLEY
- Le petit gâteau qui ne disait pas merci de ROWBOAT WATKINS
- Grosse colère de MIREILLE D' ALLANCE
- L' homme qui n'aimait pas les armes à feu de LUPANO, illustrateur SALOMONE
- Détectives : Who killed the fantastic Mister Leeds? de HANNA, illustrateur SURE



BIBLIOTHEQUE

Un grand merci à Sylvie POULET pour le don à la bibliothèque d'une encyclopédie.

CREATION D'UN BUREAU DE COURTAGE EN TRAVAUX

M. Daniel Saenen, rue de la mairie, est venu présenter aux élus sa société « Left », bureau de courtage en travaux.

Conçu sur le modèle du courtier aux assurances, le courtier en travaux intervient à la demande et pour le compte d'un responsable de travaux, particulier ou collectivité.

Le bureau de courtage va sélectionner les entreprises les plus aptes à répondre à la demande, examiner les différents devis, aider à faire le choix de l'entreprise et assurer le suivi de chantier.

Comment est-il rémunéré ? par une commission de 5 à 8 % du montant des travaux, payée par l'entreprise retenue.

Le service de courtage existe en Belgique depuis 1996 et en France depuis le début des années 2000.

La société « Left » a reçu le label de la Boutique de Gestion Espace et se trouve à votre disposition pour examiner tous vos projets : construction neuve, rénovation, extension... tel 07 61 37 43 93

CARNETS DE VOYAGE POUR LES MARPINOIX

Dans le cadre de l'exposition consacrée aux carnets de voyage, Françoise Moriamé avait invité les parents à accompagner leurs enfants pour un atelier créatif à la médiathèque L'Oiseau-Lyre autour de l'objet de l'exposition.

Chaque groupe devait réaliser un carnet de voyage sur un thème donné et concernant un voyage pas forcément éloigné, le but étant bien d'inviter l'enfant à concevoir son carnet de voyage (avec du collage, de l'écriture ou des dessins) lors de ses éventuels déplacements, comme le voyage scolaire par exemple.

Ateliers Parents Enfants



VOYAGES DE FIN D'ANNÉE AU GROUPE SCOLAIRE FOSTIER-LACORRE

Lundi 18 mai : Ferme pédagogique à Rainsars pour les classes de Melle Cirinéi et de Mme Buissart.

Vendredi 8 juin: Ath: l'espace gallo-romain sur les voies fluviales pour les classes de Mme Wintrebert et Mme Palfroy.

Mardi 16 juin: « le Pass » à Frameries: activités et découvertes scientifiques pour les classes de Mme Baey, de Mme Pimbert, de Mme Nuytens, de Mme Jourdain et de Melle Bawol/M. Painchart.

Jedi 25 juin: Ferme hélicicole à Comines et ferme pédagogique à Houplines pour les classes de Mme Froment, de Mme Tacquenier et de Mme François.

Les transports sont pris en charge par la commune.

ESPACE DES HABITANTS

Le chemin tout au bout de la rue Barbusse n'est même pas entretenu.

Je sais bien que ce chemin est au bout d'un cul-de-sac mais quand même, que doivent penser les marpenlois résidant à proximité de cette négligence ? (pas de signature)

Réponse : pourquoi ne pas signer votre remarque ? La critique est un droit dans une démocratie.

Le chemin dont vous parlez n'appartient pas à la commune. C'est une propriété privée de l'agglomération. C'est donc vers cette dernière que nous vous conseillons de vous orienter.

GRAND PRIX CYCLISTE PAUL LECAT

Le belge Stephane Wyns remporte l'épreuve après une échappée en solitaire.

Jeremy Suin du club de Feignies et Thibaut Lefebvre, de Bermerain (B) prennent respectivement les seconde et troisième place.



Le vainqueur



La Course : peloton



Ducasse : Bobo le clown



Ducasse : Orchestre Farandole



Ducasse : Petit train



Concert

KERMESSE DU GROUPE SCOLAIRE

La kermesse a été un véritable succès.

Le matin, les classes de Mesdames Ciriné, Froment, Palfroy, Tacquenier, Wintrebert, Martinez, François, Buissart ont occupé le podium tout au long d'une matinée ensoleillée

En fin de matinée, le maire a rappelé la récente décoration de M Painchart et a souhaité que la commune s'associe à cette reconnaissance en lui remettant la médaille d'honneur de la ville de Marpent.

Pendant le repas barbecue, Yves Domary a charmé le public en reprenant quelques bons tubes, avant de laisser la place pour les danses aux classes de Mesdames Tacquenier, François, Jourdain, et de M Painchart.

Les rires ont succédé à la musique lors du spectacle de clowns offert par la Joie de la Famille.

La journée s'est achevée avec la remise par les élus (Lavielle, Loire, Nicol et Allain) des calculatrices aux enfants entrant au collège en septembre.

Que tous les bénévoles, parents, enseignants répartis dans les différentes animations (stands, restauration, danses) soient remerciés pour cette belle journée.



M et Mme Painchart

CENTRE AERE

Près de 140 enfants ont été accueillis en juillet.

De multiples activités ont été proposées (jeux, défilés de mode, cuisine, cinéma, kermesse etc...)

Les petits sont allés au Parc d'Aubigny au Bac, au Ouistiti Land et à l'Euro-Space-Center (près de Dinan) tandis que le voyage des enfants inscrits dans les 6-14 ans s'est déroulé à Walibi.

Tous nos remerciements à MSL pour l'initiation à l'athlétisme auprès des petits.

Une enquête de satisfaction auprès des familles ayant des enfants inscrits au centre des 6-14 ans a été réalisée par questionnaire.

25 % des familles ont répondu, ce qui donne un très bon taux de réponse, puisque correspondant approximativement à la moitié des enfants.

C'est un véritable plébiscite qu'ont exprimé les familles : thème choisi autour de la famille, considéré comme excellent, accueil sans faille, activités diverses et appréciées, kermesse réussie, équipe souriante et à l'écoute...

Seul bémol, les informations qui sont communiquées trop tardivement (comme les costumes de la Fête à fabriquer pour le lendemain).

Parmi les suggestions, que les enfants puissent repartir avec un cahier de photos souvenirs de leur centre...un cahier de séjour en quelque sorte !

Djumbé centre aéré



CENTRE AERE

Une multitude de vêtements a été oubliée tout au long de ce centre.

Se rapprocher de la mairie

.FETE DE MON MOULIN

Les talents du moulin ont permis à Annie Baquet (Marpent), Maïté Abraham (Colleret) et Emilie Quinzin (Jeumont) de se frotter avec le public et de démontrer, si besoin était, que les talents ne sont pas toujours très loin.

Puis, ce fut le tour de la jeune Blandine Richard, 14 ans, mais déjà rodée à l'exercice.

L'école des stars sur Direct 8, Qui sera le meilleur ce soir ? sur TF1, une émission sur Canal J ou encore un concours musical au Monténégro où elle représentait la France ne sont que quelques-uns des passages télévisés de la jeune chanteuse valenciennoise qui a découvert le piano et la guitare à 8 ans.

Subjugué par son aisance, le public se réjouira de la revoir l'année prochaine puisque Blandine chantera le 14 juillet 2016 en première partie de soirée.

Le crachin intermittent de la soirée n'a pas rebuté les fidèles qui se sont retrouvés à la retraite aux flambeaux avec l'harmonie communale, puis au concert du groupe Lipstick Polychrome.

L'embellie du dimanche 14 juillet a permis la tenue d'une belle brocante et chacun aura pu apprécier cette année la qualité des animations sur podium : le spectacle Magic Clown a conquis un public venu nombreux, Lorenzo, interprète du répertoire de JJ Goldman, a fait vibrer la foule tandis qu'Oliver Lord, accompagné de ses musiciens et choristes, a séduit de sa voix lumineuse plusieurs centaines de spectateurs avec ses chansons enregistrées aux quatre coins du monde (Brésil, Canada, Italie, Etats-Unis, Israël) sans oublier l'Orchestre de l'Ecole de Musique.

De nombreux visiteurs en ont profité pour visiter le moulin parmi lesquels Claude Ménissez, maire de Colleret, Alain Bouillez, maire de Mairieux, Jean-Paul Raoult, maire d'Elesmes et Jean Paul Vincente, adjoint à Recquignies.

Nous présentons en encart l'équipe des bénévoles de la Fête.

LES BENEVOLES DE LA FETE DE MON MOULIN

Miguel BEAUVOIS / Bénédicte BELHADI-THOMAS / Serge BEUREL / Daniel BISIAUX / Monique BISIAUX / Gilbert BOCQUET / Nordine BOUIBEB / Jean-Marie BOULANGER / Régine BOULANGER / Dominique BRUET / Stéphanie CARRARO / Jacques CARTIEAUX / Lucia CARTIEAUX / Vincent CHEVALIER / Jean-Michel CLAUSE / Dominique CLAUD / Yvette CYPARYSZAK / Alexandre DAVID / Francine DE ANGELIS / Vincent DE ANGELIS / Aurélie DE ANGELIS / Maria CROIX / Michel DELMOTTE / Agnès DELMOTTE / Jean-Claude DELVALLEE / Louissette DELVALLEE / Alda DELPLANCHE / Pascal DELPLANCHE / Myriam DESSAGER / Christian DOYEN / Anne DOYEN / Benoît DRIGUET / Stéphane DRIGUET / Pascal DUTREMEE / Jean GAJEWSKI / Monique GAJEWSKI / Fabrice JORIS / Christian LAVIELLE / Jacqueline LOIRE / Sylvie MORONVAL / Valérie URBAIN-JULE / Hervé NICOL / Monique NICOL / Virginie PICARD / Gaëlle PICARD / Jean-Michel PILAETE / Patrick PLAITAIN / Martine PONCELET / Thierry PONCELET / Corentin STOCKER / Jacqy VANDEKERKHOVE / Patricia VERPLAETSE / Joanne ZITO / René ZITO / Jean-Marie ALLAIN / Thérèse ALLAIN.



13 juillet



Athlé pour les petits

Vie du village



Oliver Lord



Lorenzo



Les meuniers



brocante



Retraite aux flambeaux



Le public

PETANQUE : GRAND PRIX DE LA MUNICIPALITE

Le grand prix de la municipalité, organisé par le club des joueurs de cartes, s'est déroulé dans le Parc Barbusse

28 équipes étaient inscrites à ce concours pour lequel le Président René Zito avait mobilisé ses adhérents afin d'offrir le meilleur accueil aux participants.

La finale opposait Mathieu Engster (de Jeumont) et Florian Blondiau de Boussois (deux fois demi-finaliste du championnat de France) à Alain Butel (de Maubeuge) et André Guly (du Club MCA) qui finalement, forts de leur plus grande expérience, l'emportèrent d'une courte avance .



FETE DE LA MUSIQUE

« Le Moulin d'antan et ses meuniers » et « les Amis du moulin » ont organisé la Fête de la Musique au pied du moulin.

Grâce au plateau-podium mis à disposition par M Decherf, agriculteur, plusieurs chanteurs ont pu successivement se produire : Fabrice Joris, David Alexandre, Gaëtan Coupleux, et Colomba Cali, une jeune chanteuse venue tout spécialement de Mons et interprétant notamment les chansons de Zazie.



VOYAGE AUTOUR DU MONDE

En choisissant cette année le thème du « voyage autour du monde », l'exposition de l'AMLC est venue prolonger la thématique des « carnets de voyage », thème de la récente exposition de notre médiathèque...

Le dicton dit que le voyage forme la jeunesse... pas seulement, il ouvre les esprits de tout âge sur le monde dans sa diversité et contribue en cela à cultiver la tolérance et l'acceptation de l'autre.

Une danseuse orientale apporta une note d'exotisme au vernissage, présidée par Mesdames Deffrasnes et Nastoga, en présence d'une délégation municipale.

Loisirs et Culture

FOOTBALL CLUB

Une fin de saison animée pour le FOOTBALL CLUB DE MARPENT

La saison sportive s'est achevée de la meilleure des manières le dimanche 14 juin à MAROILLES avec la victoire en finale de la coupe NOTTE de notre équipe première opposée à BERLAIMONT sur le score de 4 buts à 3. Une bonne habitude après la finale remportée l'année dernière face à BELLIGNIES.

Nos équipes jeunes n'étaient pas en reste . Dans le cadre des finales de secteurs, nos U11 encadrés par Sullivan SKIBA et Rémi POCHEZ prenaient une très bonne seconde place derrière ROUSIES, un ton au dessus, mais devant FOURMIES et HAUTMONT.

Les U15 de Vincent DE VECCHI ont passé une bien mauvaise matinée avec une défaite cinglante face à LOUVROIL 7 buts à 2.

Avec 3 équipes engagées lors de ces finales, le FC MARPENT était donc le plus représenté des clubs de l'AVESNOIS démontrant ainsi la qualité de sa formation.

En championnat, les objectifs ont également été tenus et parfois même au-delà de nos espérances.

Ainsi, les séniors A, entraînés par Stéphane BUSIN, terminent leurs 4^{ème} saison en promotion d'excellence à une honorable 7^{ème} place après avoir longtemps pensé au titre rendu inaccessible en raison de nombreuses blessures des titulaires. Avec une très bonne prestation en Coupe de France et le succès en coupe NOTTE, le bilan reste très positif.

Les deux bonnes surprises viennent de nos séniors B et 18 ans qui accèdent en division supérieure.

Après 3 essais infructueux, l'équipe Réserve sous la houlette de Réginald BILLAUD et Fondaïl MOU-NIB, grimpe un échelon en prenant la seconde place de leur championnat derrière BOUSSOIS. Ils évolueront donc en seconde division.

L'équipe C de Pascal LINDEN se maintient en 3^{ème} division, un résultat tout à fait méritoire dans un contexte délicat.

Enfin pour en terminer avec les séniors, notre équipe D suivi par Cédric LEJEUNE, composée essentiellement de vétérans a déclaré forfait en fin de saison.

Succès un peu plus attendu, nos 18 ans encadrés par Christophe VITRANT et Pascal ODIN qui remportent leur championnat de 1^{er} division et passent à l'étage supérieur, en excellence à l'instar des 15 ans montés la saison dernière.

Avec 2 équipes en Excellence, une première pour le FCM, le club s'installe au plus haut niveau de district. Le plus dur reste à venir.

Les féminines de Stéphane MEURANT, toujours fidèles au poste terminent 3^{ème} de leur championnat, un championnat rendu difficile par de longs déplacements, des jours et des horaires de matchs à la carte et une gestion pour le moins incohérente du district, c'est peu dire. Chapeau les filles !.

Vincent DE VECCHI, qui, avec ses U15, jouait sa première saison en Excellence, s'est maintenu, une grosse performance tant le niveau était élevé.

Il n'existe plus de championnat pour les catégories U13 – U11 – U10 – U9, ces catégories étant dédiées à la découverte et l'apprentissage du football de façon ludique.

Saluons néanmoins le très bon travail de Sullivan SKIBA – Rémi POCHEZ – Bruno DHAUSSY – Christian ALLA – Gérard MONFOURNY et Cédric LEJEUNE.



Un nouveau Comité.

La démission inattendue de Pierre PEON, Président actif sortant a précipité la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est déroulée le 10 juin dernier en présence de Jean – Marie ALLAIN et Bruno LEGROS élus.

Le nouveau bureau est ainsi constitué :

Président actif : Jean – Jacques DELVALLEE,
Vice – Présidents Christophe VITRANT – Jean – Claude DEBAIL,
Secrétaire Philippe QUERTAIMONT,
Secrétaire adjoint Claude ROCUL,
Trésorier Gérard MONFOURNY,
Trésorier adjoint Daniel MICHEL,

Aidés dans leurs fonctions respectives par 33 membres du Comité dévoués,

Car faut-il le rappeler le FC MARPENT c'est :

260 licenciés,
40 dirigeants,
40000.00 € euros de budget,
44 semaines d'occupation des locaux sportifs 7 jours sur 7,
1100 heures d'entraînement et d'encadrement des pratiquants
5280 heures de bénévolat à raison d'une moyenne de 3 heures par semaine et par dirigeant
Plus de deux cents matchs

C'est aussi :

2 lotos
1 repas dansant,
Des concours de cartes,
1 soirée dansante,
1 stand à la ducasse,
4 tournois,
Journée grillade...

Un investissement de tous les instants. Merci.
Jean-Claude Debail

ATHLETISME

Les championnats du Nord d'athlétisme poussins ont eu lieu à Valenciennes le samedi 30 mai

Eva KWIATKOWSKI a gagné le titre de championne du Nord au triathlon (50m, longueur et disque) et Sullivan RAKBA en a fait de même chez les garçons (50m, longueur et poids).

L'équipe, avec notamment le marpentois Thomas DUPRET, remporte également le titre de championne en relais 4 x 60m.

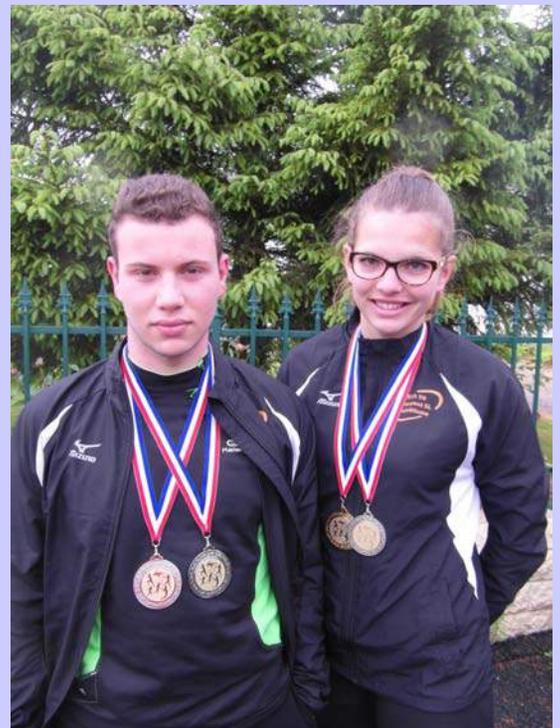
Le dimanche 31 mai à Tourcoing, deux nouveaux titres de champions du Nord.

Le cadet Gaëtan GLOBEZ gagne la longueur avec un nouveau record personnel de 6m 25.

Ophélie BROUTIN, junior, remporte le poids et fait 2ème au disque, tandis que le junior Maxence COUNE prend 2 fois la 2ème place au poids et disque .



Equipe foot féminine



Ophélie Broutin et Maxence Coune

2 jeunes musiciennes de l'école de musique de marpent à l'OJF !!!!

L'orchestre des jeunes de la fédération du Nord-Pas de Calais est composé de 45 musicien(ne)s âgés de 11 à 21 ans, tous issus des sociétés musicales de la région et admis en fonction de leur diplômes musicaux. **Pour la première fois, Marpent est représenté par deux jeunes trompettistes : Clélia DAMIENS et Anaïs BOISNEL.**



Le stage d'été s'est déroulé à Abbeville du 18 au 26 juillet avec trois concerts qui ont été donnés à Quend Ville, Cayeux/mer et Eu le Tréport.

Ces jeunes travaillent d'arrache-pied du matin au soir à l'élaboration d'un programme de concert. Petite difficulté : ils n'ont que cinq jours et demi pour réaliser un concert de grande qualité. Ces journées de stage sont consacrées au travail d'orchestre et sont encadrées d'une part par des professeurs diplômés qui assurent les ateliers instrumentaux et d'autre part par **Monsieur Claude KESMAECKER** qui a dirigé de prestigieuses formations françaises parmi lesquelles l'Orchestre du CNSMD de Paris, l'orchestre des équipages de la flotte de Brest, ... et qui est **l'actuel chef de l'orchestre d'harmonie de la Musique de l'Air.**

L'orchestre des jeunes de la fédération sera de nouveau en tournée le week-end du 24&25 octobre 2015 et le week-end du 20&21 février 2016 !!! Peut être aurons nous la chance de les entendre dans notre secteur ? ... A suivre

RANDONNEE AUTOUR DU VAL JOLY

Le groupe de marcheurs organise une Randonnée autour du Val Joly le dimanche 20 septembre 2015.

Randonnée de 17 km, ouverte à tous, membres d'un club ou non.

RDV à 8 heures en mairie de Marpent autour d'un café offert par la municipalité.

Départ 8 h 30. Organisation du co-voiturage sur place. Chacun apporte son pique-nique.

Un véhicule emmène votre pique-nique / glacière et vous le dépose à la mi-parcours pour le moment du repas.

Compter plus ou moins 5 Heures de marche (sans le pique-nique)

Inscription souhaitée : M Destuyver : 06 89 26 55 16



CLUB MAJEUR RETRAITES DU RAIL

Vous êtes cordialement invité(es) à participer à notre repas dansant annuel qui se déroulera le :

DIMANCHE 25 OCTOBRE 2015 de 12h30 à 19 heures.

SALLE DES FETES DE MARPENT (ouverture de portes 11h)

Menu : apéritif, velouté de volaille et laitue, filet de raie au beurre de câpres, pintade aux saveurs forestières, sorbet mirabelle, fromage beurre, gâteau poire myrtilles.

TARIF UNIQUE 35 EUROS (BOISSONS COMPRISES)

Paiement à l'inscription

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 21 OCTOBRE 2015

INSCRIPTIONS :

Mr LIEVIN DANIEL 03 27 39 5014

Melle BORTOLUS PAULETTE 03 27 39 41 91

Mr COQUART CLAUDE 03 27 39 58 21

AMBIANCE ASSUREE



MARPENT

L'Association "la Joie de la Famille" de Marpent organise à la Salle des Fêtes une

GRANDE BOURSE D'AUTOMNE VETEMENTS, ARTICLES DE PUERICULTURE

Propres et non démodés
(1 paire de chaussure par liste de 10 articles).
Les articles devront être étiquetés sans prix.

MARDI 6 OCTOBRE 2015	→	DEPOT DES ARTICLES 8 H 30 – 12 H 00
MERCREDI 7 OCTOBRE 2015	→	VENTE 8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30
JEUDI 8 OCTOBRE 2015	→	REPRISE DES INVENRUS Et règlements des comptes 8 H 30 --- 9 H 30
DROIT DE DEPOT	→	2€ par liste de 10 articles 3 listes par déposant

NOUS OEUVRONS DANS UN BUT SOCIAL.

VENEZ

Nous déclinons notre responsabilité en cas de perte ou de vol

NOMBREUX...

Tout article non réclamé sera transmis à une association caritative.

F.P.N.M.



Nouveau à Marpent !

ZUMBA ENFANT

(de 4 ans à 13 ans)

et

EXPRESSION CORPORELLE adulte

(Madison, Tarentelle, country, Charleston, Rock, Beguine, Rumba, Chacha...)

Tous les samedis de 9h00 à 10h00 expression corporelle
et de 10h00 à 11h00 pour la Zumba enfant

tout ceci en plus des cours habituels de Gym le lundi de 17 h 30 à 18 h 30
et du vendredi de 18 h à 19 h.

Les inscriptions :

Se feront à compter du lundi 7 septembre 2015 à la salle des sports de MARPENT.

La cotisation annuelle est de 49 € pour les cours de gym,

50 euros pour l'expression corporelle et 50 € pour les enfants.

82€ pour gym et l'expression corporelle .

Pièces à fournir lors de l'inscription : un certificat médical + attestation responsabilité civile



Pour tout renseignement complémentaire

vous pouvez contacter

la Présidente au 06 61 62 41 96



MARPENT

organisée par l'Amicale des Ecoles de Marpent



13 Septembre 2015

de 7h à 17h

UNIQUEMENT autour de la salle des Sports
et sur les plateaux scolaires

BROCANTE



1€ le mètre en extérieur sans réservation. (les organisateurs vous placeront)
15€ pour les commerçants et les non brocanteurs. (de 1M à 5M)
Prévoir le règlement de votre emplacement avant 8H30.
Se munir obligatoirement d'une pièce d'identité.



F.P.N.M.



L'Association « Le Moulin d'Antan et ses Meuniers »
« Renaissance du vieux métier de meunier, tourné résolument vers l'avenir »
<http://www.lemoulindeparpent.fr>

Journée Nationale du Patrimoine

le 19 et 20 septembre 2015

Visite du Moulin (gratuite)



20 SEPTEMBRE 2015

1^{ère} BROCANTE autour du MOULIN

De 6 h à 18 h

Rue du Moulin et Cité Léo Lagrange

1€50 le ML / particuliers

10 € / l'emplacement (professionnels)

Renseignements au 07 83 63 07 39

F.P.N.M.

Ne pas jeter sur la voie publique



MARPENT

**5^e FOIRE
D'AUTOMNE
AVEC BROCANTE**

DIMANCHE

11 OCTOBRE 2015

de 8h à 18h

rues des F. Roucheau et de la Mairie.

**Petite restauration sous chapiteau : frites-moules
sur réservation**

organisée par la Municipalité.

**renseignements au
03. 27. 39. 63. 41.**



les friteries ne seront pas acceptées.

BROCANTE DU 13 SEPTEMBRE

L'Amicale des Ecoles organise une brocante le dimanche 13 septembre.

Cette brocante est exclusivement autorisée dans la cour de l'école, sur le parking de la médiathèque et celui de la mairie.

Ces exigences sont motivées par le souci de sécurité et celui de ne pas immobiliser le centre-bourg pour une poignée de brocanteurs, comme nous le constatons à chaque fois.

Nous avons proposé à l'Amicale des Ecoles de choisir entre la cour de l'école ou les rues du centre-bourg de manière à rassembler les brocanteurs.

L'Amicale a choisi la cour de l'école.

Tout brocanteur qui se trouverait rue des frères Roucheau ou rue de la mairie pourra donc être verbalisé.

Un arrêté municipal est pris en ce sens et transmis aux forces de police.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2015

Subventions aux associations

Le conseil vote les subventions 2015 pour les associations ayant organisé leur assemblée générale et communiqué les comptes 2014.

Harmonie communale 7000 €

Football-Club 6400 €

Amicale du Personnel communal 3400 €

Union Vélocipédique (UVJM) 3000 €

Marpent-Sport-Loisirs 2500 €

Amicale des écoles 600 €

Cyclos-randonneurs 500 €

Les archers 500 €

Comité des Anciens 450 €

Loisirs et Culture 500 €

Joie de la famille 350 €

Société de chasse : 200 €

Anciens Combattants 150 €

Joueurs de cartes 150 €

Procédure d'abandon manifeste

Le maire explique que le logement situé au 48, rue du 8 mai est vide depuis 2001 et que, malgré de multiples tentatives, l'un des cinq héritiers, demeurant aux Etats-Unis, n'a jamais donné son accord pour la vente.

L'abandon de ce logement générant des nuisances (végétation envahissante) et des risques (chêne en mauvais état et couverture précaire de la véranda), le conseil délibère pour enclencher la procédure d'abandon manifeste.

Adhésion au service commun d'instruction du droit des sols au sein de la CAMVS

Les services de l'Etat cessant la mise à disposition de leurs agents au 1^{er} juillet, la commune décide d'adhérer au dispositif de mutualisation mis en place par l'agglomération.

La commune paiera un forfait de 1 € par habitant et ensuite ponctuellement en fonction des actes qui seront envoyés. Le coût annuel pour Marpent est estimé par l'agglomération à 3300 euros.

Délibération relative au versement des fonds de concours à l'Agglomération

L'Agglomération propose de nouvelles modalités de participation aux travaux de voirie et d'éclairage public, en augmentant la participation communale à 50 % au lieu de 40 % auparavant.

Le conseil délibère favorablement, en souhaitant toutefois que les demandes des communes validées et budgétées antérieurement à la décision de l'agglomération soient instruites avec la règle du 60 / 40.

Délibération relative au salage et déneigement des voiries d'intérêt communautaire.

Le conseil décide de reprendre, dans le cadre d'une convention avec l'agglomération, le service salage et déneigement.

L'Agglomération versera à la commune un forfait de 405,54 € à chaque sortie préalablement validée par ses services.

Délibération relative au fauchage

Le conseil décide de reprendre, dans le cadre d'une convention avec l'agglomération, le service de fauchage des talus.

L'Agglomération versera à la commune un forfait annuel 739,35 €.

Modification des horaires d'un poste d'adjoint d'animation

Le conseil vote la modification des horaires d'un agent afin que ce dernier soit présent à la médiathèque le samedi matin.

Modification du règlement intérieur

Le conseil vote le tableau relatif aux congés exceptionnels pour événements familiaux (mariages et décès)

Tarif location matériel

Pour les particuliers, le tarif sera de 4 € par table, 2 € par banc, et 1 € par chaise.

Accueil de Loisirs été

4 postes de stagiaires sont créés ainsi que 24 postes d'animateurs diplômés.

L'indemnité de nuit pour le camping est fixée à 15 €, de même que l'indemnité surveillance de baignade.

Les tarifs d'inscription ne changent pas.

Contrat Enfance –Jeunesse

Le conseil mandate le maire pour signer l'avenant au contrat enfance jeunesse avec la CAF

Marché de maîtrise d'œuvre mairie / salle des fêtes

Le conseil vote l'avenant avec le cabinet Gilliard qui maintient le même montant mais rassemble tous les travaux en une seule phase au lieu de trois prévues initialement.

Décision modificative budgétaire

Le conseil donne son aval pour que 3000 euros soient transférés du chapitre 665 au chapitre 673.

Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité

La loi de finances rectificative ayant décidé l'indexation automatique des tarifs de base, il est demandé aux communes de ne plus actualiser leur coefficient multiplicateur et de choisir un chiffre arrondi.

Le coefficient de Marpent, qui était de 8,28 est ramené à 8.

Vente parcelles au Pré Fleuri

Lors du dernier conseil, il s'est avéré que l'estimation des Domaines était périmée de quinze jours (elle est valable un an).

Le conseil vote donc une nouvelle fois, sur la base d'une estimation domaniale qui d'ailleurs n'a pas changé (60 € le m²), les parcelles 1, 2, 4, 5 et 6 sur la même base que celle des Domaines.

Projet de fresque en centre-bourg

Le maire présente le projet de fresque commandée à l'artiste Willy Guerlus de Vieux-Reng pour le mur qui se trouve sur le parking de la salle des Fêtes.

Tirage au sort des jurés potentiels pour les Assises

Six marpentois sont tirés au sort pour faire partie de la liste des personnes susceptibles d'être désignées comme jurés à la Cour d'Assises.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 juillet 2015



CREATION D'EMPLOI AVENIR

Un jeune agent des ateliers ayant terminé son contrat d'apprentissage en ayant suivi un parcours sans faute, le conseil mandate le maire pour signer un contrat avenir de trois ans, ce contrat étant subventionné à hauteur de 75 % du SMIC.

ELECTION D'UNE CONSEILLERE DELEGUEE

Le maire rappelle que Mme Alda Delplanche est fortement impliquée dans toutes les manifestations sociales et culturelles depuis le début du mandat et propose de créer un poste de conseiller délégué à la culture.

Le conseil vote cette proposition et délibère sur une indemnité fixée, comme pour les autres conseillers délégués, à hauteur de 5 % de l'indice 1015.

RAPPORT ANNUEL DE LA CLECT

M Christian Lavielle, adjoint représentant la commune de Marpent au sein de la Commission Locale de Transfert des Charges (CLECT), explique que si le transfert des charges des 19 communes entrantes ne pose pas de problème, en revanche les points relatifs aux transferts de charge de voirie / éclairage public pour les communes de Ferrière-la-Grande et Pont-sur-Sambre n'a jamais fait l'objet d'un débat au sein de la CLECT.

En outre, M Lavielle souligne qu'il a été demandé aux membres de la CLECT, contre toute logique de bon sens, de voter globalement et non séparément sur ces différentes questions.

Enfin, contrairement aux comptes-rendus de la CLECT de 2012, cette fois les votes divergents n'ont guère été retranscrits.

Au vu de ces différents éléments, le conseil municipal ne peut approuver dans sa forme actuelle le rapport de la CLECT, seul le transfert des charges relatif aux 19 communes entrantes recevant son approbation.

TROTTOIRS RUE DELMOTTE (RD 336)

Le conseil donne son accord pour un montant de travaux de 39 919 € dont la moitié à charge de la commune, déduction faite du FCTVA et de la subvention du Conseil Départemental.

RALENTISSEURS RUE ROGER SALENGRO

Au vu de la vitesse excessive des automobilistes rue Salengro, et de la fréquence des accidents, la commune a sollicité dès 2013 la réalisation de deux plateaux surélevés.

Début 2014, la commune s'engageait auprès de l'agglomération à inscrire au budget sa participation de 9274,01 € pour un montant de travaux de 27 432,06 €.

Dans son courrier en date du 24 février 2014, l'agglomération accusait réception de notre engagement mais n'a jamais donné suite sur le plan de la programmation des travaux.

La commune réitère par délibération sa demande d'une programmation, compte-tenu des problèmes de sécurité persistants sur cette voie.

PARVIS DE L'EGLISE

Dans le cadre de la mise en accessibilité du parvis de l'église, trois entreprises ont répondu sur une dizaine de consultées : Lorban, Montaron et Bertrand Roty.

Après analyse des offres par M.Legros, conseiller délégué, le conseil décide de confier le marché à la Sarl Bertrand Roty pour un montant TTC de 18 587,40 €.

ADHESION DE NOYELLES-SUR-SAMBRE A LA CAMVS

Le conseil vote favorablement la demande d'adhésion de la commune de Noyelles-sur-Sambre à la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

FRITERIE DU PARC

Répondant à la demande de création d'un espace restauration démontable de 24 m² par la Friterie du Parc, le conseil donne son accord et fixe le montant du loyer à 120 € par mois pour l'ensemble. M. Legros demande que la convention d'occupation temporaire spécifie clairement que le bâtiment devra être enlevé dans un délai de trois mois en cas de non renouvellement de la convention ou de cessation d'activité.

ACCUEIL DE LOISIRS

Les tarifs sont maintenus à leur niveau 2014 tant pour les Marpinioux (mercredi après-midi et les après-midis des petites vacances) que pour le centre des « grands » (après midi des petites vacances) pour lequel le conseil vote la création de quatre postes par période.

M. Leblanc, adjoint, sollicite le conseil le vote d'un bon d'achat de 80 € pour une bénévole des Marpinioux durant le mois de juillet.

TAXE D'AMENAGEMENT

Afin de ne pas pénaliser les administrés qui font la démarche de déclarer en mairie l'installation d'un abri de jardin, le conseil décide d'exonérer de 50 % la taxe d'aménagement sur les abris de jardin de dont la surface se situe entre 5 et 20 m², sachant qu'en deçà de 5m², l'exonération est systématique et impossible au-delà de 20 m².

SECURITE RUE DE GRAND – RENG

Après avoir pris connaissance de plusieurs requêtes des riverains concernant l'absence de visibilité au croisement de la rue de Merbes et de la rue de Grand-Reng, et le problème de sécurité qui se pose pour les utilisateurs qui l'empruntent, considérant par ailleurs la vitesse des véhicules venant de Jeumont par la rue de Merbes et qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des usagers, le conseil décide de déplacer le « Stop » de la rue de Grand-Reng sur la rue de Merbes et mandate le maire pour prendre un arrêté en ce sens.



Que Choisir



Pompe à eau, installée Rue Carion

Atelier collectif maternité

Vous attendez un heureux événement et vous vous posez des questions sur le suivi de votre grossesse, sur les démarches administratives...

La CPAM et la CAF organisent des ateliers collectifs pour vous permettre de rencontrer des Conseillers de l'Assurance Maladie et de la CAF.

Ces ateliers ont pour but de vous donner :

- **des informations sur le suivi de votre grossesse :**
consultations obligatoires, échographies, examens complémentaires, rôle des professionnels de santé et des conseils pour prendre soin de votre santé et de celle de votre enfant.
- **des explications sur vos démarches administratives :**
prise en charge et remboursements des soins, congés maternité et paternité, indemnités journalières, prestations CAF pour l'accueil du jeune enfant, modes de garde, cessation ou reprise d'activité à temps partiel...

Pour participer, inscrivez-vous :

auprès d'un Conseiller en Assurance Maladie,
ou contactez le 36 46,
ou envoyez un mail à maternite@cpam-hainaut.cnamts.fr

Pour rencontrer vos interlocuteurs, rendez-vous dans le Maubeugeois :

A l'UTPAS de Fourmies, 65 rue Jean Jaurès
mercredi 16 septembre de 9h15 à 11h15,
mercredi 25 novembre de 9h15 à 11h15

A l'UTPAS de Maubeuge, 10 rue Pasteur
jeudi 17 septembre de 9h15 à 11h15,
jeudi 26 novembre de 9h15 à 11h15

A la Polyclinique du Val de Sambre à Maubeuge, 162 route de Mons
mercredi 23 septembre de 9h15 à 11h15,
mercredi 18 novembre de 9h15 à 11h15.





EXPOSITION AMLC



Fête de la musique
Un jeune batteur



Fête de l'école



Pâtisserie centre aéré



Fête de l'école



Barbecue école



Clélia DAMIENS et Anaïs BOISNEL



Centre aéré des petits



Fête des mères



Ducasse : Concours de pêche



Ducasse : Caisse à savon